La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» **V. Hugo.**

N° 1165 - juin 2015

SOMMAIRE :

• ACTUALITÉ

page 2 ***Au fil des jours***

JEAN-PIERRE MON *constate encore la montée du chômage, prévisible. Mais il a trouvé une très bonne nouvelle : la création récente de* BIGRE, *la première mutuelle de travail associé.*

page 3 ***Surveillances***

BERNARD BLAVETTE *dénonce la façon dont les citoyens sont partout surveillés, et ont été préparés à accepter sans broncher la nouvelle loi dite "loi de renseignement", qui est pourtant une sérieuse atteinte au respect de leur vie privée.*

• RÉFLEXION

page 6 ***Le logement en France***

MICHEL BERGER *nous aide à comprendre, chiffres à l'appui, les raisons profondes de la "crise du logement " en France.*

page 10 ***Socialisme distributif, quoi de neuf ?***

GUY EVRARD *expose son point de vue personnel, et interroge…*

page 14 ***De qui est-ce ?***

Une colle posée à nos lecteurs par l'un d'eux.

page 15 ***Courrier des lecteurs***

PRIX en FRANCE 2,20 € ISSN : 2117-5047 *commission paritaire* N°0418 I 83051

Un pari stupide

C'est celui qu'a fait François Hollande en septembre 2012, quatre mois après son accession à la Présidence de la République, en annonçant qu'il inverserait la courbe du chômage en un an. Presque trois ans plus tard le pays compte quelque 640.000 chômeurs de plus et laisse en ce mois de juin 3,540 millions de personnes sans aucune activité (chômeurs de catégorie A). Qui plus est, malgré les divers dispositifs mis en place depuis trois ans, le chômage de longue durée, celui des jeunes et celui des seniors sont de plus en plus importants. Pour essayer de colmater les brèches, le ministre du travail (est-ce encore la bonne dénomination ?) vient d'annoncer la création de 100.000 emplois aidés, en plus des 450.000 déjà existant. Ce sera sans doute insuffisant. Heureusement, la mise en œuvre de la loi Macron va tout arranger, comme le pacte de responsabilité, la baisse des charges des entreprises, les mesures prises pour doper l'investissement privé et public, auxquelles il faut laisser du temps, disent les experts, pour qu'elles portent leurs fruits…

C'est comme la reprise qui est là, nous dit-on, mais pour créer de emplois, elle doit être plus importante…

Qui peut encore le croire ?

La France n'est pas une exception

«La reprise américaine ne vient-elle pas juste de mourir sans prévenir ?» et *«pourquoi ?»* s'interroge[1] l'économiste Paul Ashworth, en constatant la chute de 0,7% du PIB des États-Unis au premier trimestre 2015. Le taux de chômage officiel du pays n'est pourtant que de 5,4% (ce qui est considéré comme un niveau proche du plein emploi), mais certains, comme Dick Fuld, l'ex-PDG de Lehman Brothers, l'évaluent à plus de 10% car *«beaucoup de gens ont arrêté de chercher du travail»*. Il n'est pas le seul de cet avis. M. T. Cowen, Professeur d'économie à l'Université George Mason, se demande *«si l'économie va revenir à un rythme de croissance régulier ou si l'on assiste à une transformation fondamentale qui se révèle par petits bouts»*. Cette transformation se caractériserait, entre autres indices, par l'atonie des salaires : très faibles dans les secteurs qui embauchent (restauration, distribution), sensiblement réduits pour les nouveaux embauchés dans l'automobile ou les travaux publics, secteurs qui ont instauré un système à deux vitesses pour les rémunérations. *«L'essentiel du fardeau de l'ajustement du marché du travail porte sur les jeunes»* précise le Professeur Cowen. Les salaires moyens après un premier cycle universitaire ont chuté de 7% depuis 2000 et le taux de participation des jeunes au marché du travail baisse de plus en plus. Après avoir perdu plus de 8 millions d'emplois entre 1979 et 2011, l'industrie américaine a retrouvé en 2014 son niveau d'avant la crise de 2007 et recréé 850.000 emplois (soit dix fois moins qu'elle n'en a supprimé !). Bénéficiant d'une énergie abondante et bon marché, ainsi que d'une excellente compétitivité-coût, son déficit commercial en 2014 a atteint 515 milliards d'euros. En définitive, si l'on excepte l'aéronautique et l'industrie des produits pétroliers raffinés, la quasi totalité des secteurs industriels sont dans le rouge.

Et si la crise n'était pas finie ?

En finir avec le travail salarié

Numérisation, robotisation, intelligence artificielle sont en train changer nos façons de travailler et de vivre. La révolution des technologies de l'information a montré à quelle vitesse des innovations disruptives peuvent bouleverser des industries entières.

Les vieilles certitudes commencent à s'effondrer, et, parmi elles, celle du plein emploi : une nouvelle vision du travail s'impose. Ça n'est pas une nouveauté pour les lecteurs de *La Grande Relève* dans les colonnes de laquelle nous avons si souvent montré la nécessité de l'instauration d'un revenu universel et inconditionnel, et évoqué ses diverses variantes.

La nouveauté, c'est qu'enfin de nombreuses initiatives se font jour, et un peu partout. Une des plus récentes est la création le 9 décembre dernier de BIGRE, la première *mutuelle de travail associé*. Elle regroupe quatre SCOP et une SCIC, constituant une entité commune de 7.000 personnes, présente partout en France, au travers de 25 établissements. BIGRE *«se propose de donner une nouvelle vision du travail»*.

Ses fondateurs partent du constat que *«dix pour cent des travailleurs en France, près de huit millions en Allemagne, échappent à l'alternative classique entre travail indépendant et contrat de travail subordonné à temps plein et de longue durée […]. Dans certains secteurs, comme la formation professionnelle, les nouveaux médias, la culture ou l'animation sportive, ils sont majoritaires. Leur situation est celle d'un nouveau prolétariat actif et plutôt diplômé qui subit une double peine : aussi précaire que les indépendants, aussi inféodé que les salariés…»*[2]. Les fondateurs de BIGRE croient qu'il est possible de sortir de cette alternative et que *«penser les évolutions profondes du rapport au travail ne doit pas être l'apanage de la pensée libérale […]. Il faut enfin sortir de la question de l'emploi pour repenser le travail lui-même.»*[2].

Il reste, à l'échelle de la gauche toute entière, à comprendre que les multiples expériences impulsées par de nombreuses coopératives collaboratives, autogérées, souvent reconnues et aidées localement, *«doivent encore faire mouvement et se revendiquer en vrai projet politique»*[2].

C'est vraiment une bonne nouvelle. À suivre !

Jean-Pierre MON

1 *Le Monde, Économie et Entreprise, 31/5 - 1/6/2015.*

2 *Le Monde, Idées, 23/5/2015*

Au moment même où les États-Unis décidaient de ne pas reconduire la loi dite Patriot Act, signée par Bush après les attentats du 11 septembre 2001, la France vient d'adopter semblable loi , dite loi de renseignement, éminemment liberticide. BERNARD BLAVETTE décrit ici les méthodes utilisées pour que les citoyens admettent sans broncher une loi qui est pourtant une profonde atteinte au respect dû à leur vie privée.

Surveillances

La surveillance s'est installée subrepticement, lentement, continûment, sans que personne n'y trouve à redire car «*c'est pour notre sécurité*» n'est-ce pas ? Cette sécurité qui permet au pouvoir dominant de justifier les mesures les plus liberticides tout en donnant bonne conscience aux députés qui les votent, aux magistrats et policiers qui les mettent en œuvre.

La surveillance s'est donc emparée des rues de nos villes, des espaces publics, des transports en commun, métros et bus[1]… Se déplacer, c'est être scruté par des milliers d'yeux électroniques auxquels nous ne prêtons plus attention, tant ils font partie du quotidien. «*Souriez, vous êtes filmés !*» Sur nos routes, les radars nous épient, officiellement pour améliorer la sécurité au volant.

Si cette préoccupation existe vraiment, elle ne peut être que marginale, car qui peut croire un instant que nos dirigeants se préoccupent réellement de notre sauvegarde alors qu'ils ne s'intéressent guère ni aux accidents du travail (la loi Macron vient de réduire les attributions et les pouvoirs des Comités Hygiène et Sécurité dans les entreprises), ni à la surmortalité due à l'explosion des pollutions, pas plus qu'à la prévention des suicides (plus de 10.000 morts par an en France selon les statistiques du Ministère de la santé) ?

Par contre, habituer la population à une surveillance permanente sur l'ensemble du territoire est un objectif en passe d'être atteint si on y adjoint la possibilité de localisation par l'intermédiaire des téléphones portables[2].

Nous apportons aussi notre contribution personnelle à cette surveillance généralisée en équipant de systèmes vidéo et de codes les entrées de nos lieux d'habitation, en recherchant ces "résidences sécurisées" où entrées et sorties sont soigneusement filtrées. Mais quand nous sommes, apparemment, à l'abri dans nos chaumières, la surveillance ne s'arrête pas pour autant, car la télévision et internet prennent le relais. Dans son roman *1984* Georges Orwell imaginait que chaque appartement était équipé d'un écran destiné à la propagande et à la surveillance que l'on ne pouvait éteindre sous peine d'être immédiatement incarcéré. Mais il n'avait pas prévu que les dominés puissent se soumettre d'eux-mêmes, de bon gré, au discours officiel et à l'espionnage de leur vie privée. C'est pourtant ce que nous faisons lorsque nous allumons nos écrans TV ou lorsque nous nous connectons sur la toile. La télévision nous dispense les vérités officielles, les dissidences tolérées, les publicités qui fabriquent les citoyens-consommateurs conformes aux normes en vigueur. Ainsi Delphine Ernotte (ancienne Directrice générale adjointe d'Orange), qui vient d'être, tout récemment, nommée par le CSA à la direction de France Télévision au terme d'intrigues de cour ubuesques, peut-elle déclarer (en privé) : «*Je ne comprends pas que le service public puisse diffuser des émissions qui fassent polémique*»[3].

De son côté, internet permet une surveillance plus précise : notre circulation sur la toile apparaît aussi clairement que notre trajet dans le métro. La surveillance sur internet s'est tout d'abord limitée à des buts purement commerciaux : il s'agissait de définir les goûts de chaque internaute en fonction de ses achats déjà effectués, des sites qu'il fréquente, des traces de toutes natures qu'il laisse sur le réseau et qui définissent sa personnalité, de manière à lui adresser des publicités ciblées avec le maximum d'efficacité. Mais l'obsession sécuritaire soigneusement distillée au sein de nos sociétés par les pouvoirs en place, notamment au moyen de la sur-médiatisation des crimes, délits et attentats en tous genres, a permis la mise en débat, et fort probablement l'adoption, d'une nouvelle "loi scélérate"[4] baptisée *"Loi de renseignements"*. Les dispositions concernant la surveillance par internet sont particulièrement dangereuses pour la liberté et la vie privée de chacun, elles sont sévèrement critiquées, non seulement par les associations chargées de la défense des droits de l'homme, mais également par la quasi-totalité des professionnels du secteur. Il s'agirait d'installer chez les fournisseurs d'accès des dispositifs permettant la création d'algorithmes capables de détecter des «*comportements terroristes potentiels*», non par la lecture des messages en eux-

mêmes, mais par la collecte de ce que l'on nomme les *"métadonnées"* : sites visités, pétitions signées, mots clefs utilisés dans les messages, utilisation de la carte bleue, réservation de moyens de transports, correspondants privilégiés… Tout cela sans aucun contrôle sérieux. On mesure l'ampleur des dérives possibles… On notera ici que ce type de contrôle existe déjà, dans une bien moindre mesure, de la part des employeurs dans le cadre des procédures de recrutement. Il est facile pour les services de *"ressources humaines"* d'obtenir par internet des informations sur chaque candidat à un poste, ses opinions politiques, ses goûts en matière de loisir qui définissent sa personnalité… tant la moindre intervention sur la toile laisse une trace indélébile. On mesure ainsi l'angélisme, l'inconscience de tous ceux qui se livrent sans réserve à cette forme d'exhibitionnisme, fort à la mode sur les réseaux sociaux.

Les entreprises étant avides de surveiller au plus près leurs salariés, non seulement à l'embauche, mais aussi dans leurs actions et décisions de tous les jours, l'informatique est à cet égard un instrument incomparable. À l'heure où l'évaluation individuelle des performances est la clef de voûte de l'organisation du travail, l'ordinateur individuel est un mouchard idéal qui permet une traçabilité implacable des tâches effectuées par chaque salarié, qui permet de faire sentir à chacun que la sanction éventuelle est suspendue au-dessus de sa tête. Mais, conséquence de l'individualisme ambiant, la surveillance s'est aussi installée entre les employés, car ce qui arrive à votre collègue vous concerne ; la réussite de l'un peut constituer une menace pour l'autre. On n'insistera jamais assez sur les ravages que génèrent les méthodes actuelles de management individualisé des *"ressources humaines"*. Effets délétères au sein des entreprises tout d'abord, car toutes les études de sociologie et de psychologie du travail montrent que l'intelligence ne se déploie pas dans la concurrence acharnée, mais dans la coopération qui recèle des gisements prodigieux d'inventivité, de productivité, de qualité, même dans le sens capitaliste du terme. Le *"chacun pour soi"* engendre des comportements asociaux, la perte de loyauté envers les autres, la souffrance physique et morale qui, de plus en plus souvent, débouchent sur des dépressions ou, dans les pires des cas, sur des suicides sur les lieux de travail comme chez Orange, Peugeot ou Renault[5]. Mais aussi effets délétères, qui s'étendent à la société toute entière du fait de la "centralité" de l'activité professionnelle aujourd'hui. Au-delà de la simple acquisition de moyens financiers, le travail étant aussi un lieu de socialisation, une activité où l'on est censé se réaliser et le principal vecteur de la reconnaissance sociale, l'expérience de la surveillance permanente, de l'injustice, de la mise sous haute tension journalière, sont alors totalement destructrices de la personnalité des individus qui y sont soumis, et affectent directement leur entourage et leur comportement dans la cité. En découlent l'indifférence vis-à-vis d'autrui, l'agressivité, notamment sur la route, les familles déstructurées….

On dira qu'il n'y a là rien de vraiment nouveau et que la surveillance, les délateurs, les espions, les petits chefs sadiques ont toujours existé, et cela est vrai. Cependant, il y a quelque chose de totalement nouveau dans la surveillance aujourd'hui : elle se réalise à travers des processus automatiques complètement déshumanisés, en voie d'autonomisation de plus en plus large. On peut toujours discuter avec un contremaître, un gendarme sur la route, mais que faire face à l'œil glauque d'une caméra, face à la lueur blafarde d'un écran d'ordinateur, face à des processus incompréhensibles comme les fameux algorithmes de la "*Loi de renseignement*" que nous avons déjà évoqués ? De plus, la surveillance informatique étant largement interconnectée, elle peut concerner l'ensemble des contacts d'un individu (famille, amis, relations diverses…) et s'étendre sur la globalité de la planète : il n'y a plus guère de lieux permettant de s'y soustraire.

En fait, propagande et surveillance agissent de concert. Par exemple, lorsque les médias annoncent que Pole Emploi a décidé de renforcer le contrôle des demandeurs d'emplois pour déceler et radier les fraudeurs qui ne rechercheraient pas de travail, c'est toute une catégorie de la population (au moins 3 millions de personnes) que l'on désigne à la vindicte publique. On peut aussi déclarer vouloir accentuer la surveillance en ce qui concerne les arrêts de travail pour maladie et suggérer ainsi que les malades sont en fait des parasites de la société. Remarquons en passant que *«les maîtres»* ont considéré depuis toujours que les esclaves ne pensaient qu'à fuir le travail et qu'ils étaient trop bien traités pour le peu de labeur fourni. Mais l'essentiel est ailleurs. Il s'agit, pour l'oligarchie, de dresser les dominés les uns *contre* les autres, de braquer les projecteurs sur quelques petits fraudeurs éventuels, pour faire oublier les opérations mafieuses de grande ampleur qui se concoctent au sein des conseils d'administration avec la complicité bienveillante du personnel politique et le silence des principaux médias.

Les médias, justement, il n'est plus vraiment nécessaire de les surveiller car ils sont naturel-

lement aux ordres de leurs propriétaires, ce que l'on peut illustrer au moyen de la petite liste ci-dessous :

Les Echos : propriétaire Bernard Arnault.
Le Point : propriétaire François Pinault.
Direct Matin et Canal Plus : propriétaire Vincent Bolloré.
Le Figaro : propriétaire Serge Dassault.
Libération : actionnaires principaux Patrick Drahi (Numéricable et SFR) et Bruno Ledoux, homme d'affaires touche-à-tout qui, outre l'immeuble abritant les locaux du journal, est notamment propriétaire du joaillier Técla (rue de la Paix), du Golf Club de St Tropez ainsi que du complexe hôtelier attenant, actionnaire principal du *Nouvel Economiste*….
Le Monde :propriétaires Pierre **B**ergé (Yves St Laurent), Xavier **N**iel (Free), Mathieu **P**igasse (DG de la banque Lazard/France). Un trio infernal surnommé à juste titre BNP (la banque française la plus active dans les paradis fiscaux), qui s'efforce actuellement d'imposer leur propre candidat à la direction du journal, en violation flagrante avec le règlement intérieur qui prévoit que ladite nomination doit être approuvée par au moins 60% des membres de la "Société des rédacteurs" regroupant les journalistes du quotidien.

On pourrait tout à loisir allonger la liste.
Par ailleurs, l'oligarchie étend aussi ses griffes plus en amont, vers les écoles de journalisme. C'est ainsi que le clan Mulliez (Auchan, Décathlon, Flunch, Kiloutou…) est le principal financier, par l'intermédiaire de la société d'investissement Creadev, du Centre de Formation des Journalistes (CFJ), ainsi que du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ), les deux établissements les plus prestigieux. Nul doute que les étudiants sont soigneusement formés aux rites et devoirs du journalisme de révérence…
Au terme de ce texte, il faut bien convenir que les millions de manifestants qui, en toute sincérité, à la suite des attentats contre *Charlie-Hebdo,* ont défilé en croyant défendre la démocratie et la liberté de la presse, se sont en fait trompés d'ennemis. Car contrairement aux apparences, et au-delà de la cruauté et de l'absurdité de leurs actes, les terroristes islamistes ou autres n'ont jamais menacé directement la démocratie en France, en Europe, ou même aux États-Unis. Par contre, ces massacres, convenablement exploités, mis en scène quasiment en direct et en boucle par les médias, soulèvent l'indignation des peuples et donnent à l'oligarchie néo-libérale une formidable opportunité pour introduire des lois liberticides, une surveillance implacable, qui amalgament ensuite terroristes, syndicalistes, écologistes protestant contre la dévastation de nos écosystèmes, et même, finalement, simples citoyens (demandeurs d'emploi, malades…) dont les comportements ne sont pas conformes aux règles édictées. Ceci donne naissance à ce que l'on peut qualifier de «*société de surveillance*» : suspicion généralisée, stigmatisation de certaines minorités utilisées comme boucs émissaires… C'est à ce moment précis que la démocratie se trouve réellement en grand danger. À chaque crime ou attentat correspond alors une nouvelle loi sécuritaire, une surveillance renforcée, et s'amorce ainsi le processus sans fin qu'Albert Camus décrivait comme «*les noces tragiques du terrorisme et de la répression*».
Au contraire, notre société s'honorerait si elle était capable de répondre à la violence par un approfondissement démocratique, par un renforcement de l'égalité entre les citoyens, par la perspective d'une "vie bonne" offerte à sa jeunesse. Il ne semble pas que cela soit le chemin que, par inconscience et veulerie, nous avons collectivement choisi, comme si étaient oubliées les grandes leçons du XXème siècle, les périodes de terreur vécues par nos parents et nos grands-parents : «*un bruit de moteur dans la nuit, le crissement des freins, le claquement des portières, les pas dans l'escalier, les coups sourds frappés à la porte…*».

Bernard BLAVETTE

Références

1. À noter que le *Pass navigo* proposé par la RATP, couplé aux caméras disposées sur chaque quai, permet de reconstituer le trajet de chaque voyageur, les informations concernant les entrées et sorties du réseau étant conservées «*un certain temps*». Questionnée par la Ligue des Droits de l'Homme, la RATP n'a jamais souhaité expliciter la raison de cette rétention de données. Pourtant, sur les pressions de la Commission Nationale Informatique et Liberté, le *Pass Navigo Découverte*, censé être anonyme, a été introduit en 2007. Il n'existe cependant que très peu d'informations à son sujet et il n'est pas aisé de se les procurer, de nombreux guichets affirmant ne pas les détenir.
2. Il est aujourd'hui impossible de savoir avec certitude si la géolocalisation d'un téléphone portable éteint est possible ou non. Des informations contradictoires circulent sur ce point.
3. *Médiapart* du 16/5/2015 : *France télévision : la désignation de la PDG entachée d'irrégularités.*
4. On désigne sous le terme de lois «*scélérates*» une série de dispositions attentatoires aux libertés fondamentales qui furent adoptées en 1893/1894 sous la IIIème République suite à plusieurs attentats anarchistes. La dénomination de "scélérates" provient d'un pamphlet rédigé en 1899 par Francis de Pressensé (diplomate, journaliste et homme politique), Emile Pouget (syndicaliste) et Léon Blum.
5. Sur la souffrance au travail, lire les ouvrages du psychanalyste Christophe Dejours et plus particulièrement : *Souffrance en France – La banalisation de l'injustice sociale*, Ed. du Seuil (1998), et *Le choix : souffrir au travail n'est pas une fatalité*, Ed. Bayard (2015).

Grâce à son expérience en tant qu'architecte, MICHEL BERGER nous aide à appréhender l'un des grands problèmes de notre époque et à comprendre les raisons profondes de la montée des prix du logement.

Le logement en France

Avec le chômage, les difficultés de logement sont les deux préoccupations principales des Français. Sur ces deux sujets les réponses de nos gouvernements successifs sont-elles adaptées ? La progression du chômage, comme l'accroissement du nombre de personnes mal logées ou sans domicile, incitent à penser que non. Sur le chômage, on invoque la croissance qui tarde à venir, et sur le logement, la seule réponse consiste à proclamer la volonté d'augmenter le nombre de logements sociaux. Proclamation quelque peu hypocrite alors que dans le même temps l'État fait porter sur les collectivités locales une grande partie de ses responsabilités, sans leur donner les moyens de les assumer.

LE PARC RÉSIDENTIEL EN FRANCE

Il s'élève à environ 34 millions de logements, dont 28 millions de résidences principales. En majorité (16 millions) ce sont des logements individuels, le reste (12 millions)en immeubles collectifs. La taille des ménages a diminué, passant de plus de 3 personnes par ménage dans les années 1970, à un peu plus de 2. Cette évolution tient à plusieurs facteurs : le nombre croissant de personnes âgées vivant seules, la fréquence des divorces et l'augmentation des familles monoparentales. Les logements sont en moyenne plus petits, bien que la surface occupée par personne ait augmenté, passant de 31m2 par personne en 1984 à 40 m2 en 2006.

Le prix des logements, évalué en monnaie constante, a été multiplié par 1,8 entre 1988 et 2010. Avec de grosses différences entre les logements anciens, dont le prix (en valeur courante) a été multiplié par 4, contre seulement 3 pour les maisons neuves, et 2,6 pour les logements collectifs neufs.

LA CHARGE DU LOGEMENT SUR LE BUDGET DES FRANÇAIS EXPLOSE

Jamais les Français n'ont fait un effort financier aussi important pour se loger. Entre 1998 et maintenant, la part du budget des ménages consacrée au logement (achat ou location, charges d'entretien, impôts) est passée en moyenne de 14% à 26 %, soit une amputation de plus de 10% du pouvoir d'achat.

Mais ces moyennes cachent des disparités croissantes entre les catégories sociales. Disparités qui, comme dans bien d'autres domaines, se manifestent au détriment des plus pauvres.

Entre 1988 et 2005 le taux d'effort pour les 20% de la population les moins aisés est passé de 23% à 33%, alors que pour les 20% les plus riches, il est passé seulement de 19% à 25%.

Disparité aussi entre les types d'occupation. Pour les locataires, ceux du secteur social consentent un taux d'effort de 20%, contre 27% pour ceux du secteur privé. Quant aux propriétaires, les nouveaux accédants (jeunes couples essentiellement) dépensent en moyenne 27,2% de leurs revenus pour se loger, alors que le taux d'effort des propriétaires non accédants (personnes retraitées ou ayant hérité) ne dépasse pas 9,5 % de leurs revenus.

L'accroissement de la part de dépense des ménages consacrée au logement est particulièrement élevé en France. Cette amputation du pouvoir d'achat pourrait expliquer l'insuffisance de la demande d'autres biens, et donc dans une certaine mesure la stagnation du PIB. On imagine ce que serait l'impact sur l'économie d'une augmentation du pouvoir d'achat de près de 10%, si tout d'un coup on revenait au taux d'effort pour le logement des années 1970.

Cette expansion massive du coût du logement est due en grande partie à la pénurie. On estime que la construction neuve a subit dans les années récentes un déficit d'environ 100.000 logements par an. Or ce n'est pas la capacité des entreprises qui est en cause, car elles pourraient facilement augmenter leur rythme de construction sans gros effort d'investissement. Le bâtiment est en effet un secteur économique en état de sous activité.

La véritable pénurie est celle des terrains urbanisables. Elle explique en partie la différence entre le coût de construction (en moyenne autour de 1.500 € par m2) et le prix de vente moyen en France des logements neufs, de près de 4.000 € par m2, avec, là encore, des différences entre la France rurale ou les petites villes et les grandes villes. En particulier à Paris où le prix de vente moyen se situe aux alentours de 8.000 € / m2, avec des valeurs beaucoup plus élevées dans les quartiers les plus demandés.

POURQUOI CES DÉCALAGES ?

Deux causes apparaissent plausibles : la structure capitaliste du marché du logement, puisque la plupart des constructions neuves sont mainte-

nant réalisées par des intermédiaires, promoteurs immobiliers, lotisseurs, bâtisseurs. Les constructions réalisées directement par des particuliers sont devenues très rares, et dans ce contexte, les prix de vente de logements sont majorés par les profits du capital.

La deuxième cause est la rareté des terrains constructibles et elle est prépondérante. On manque de terrains équipés de réseaux de voirie, d'égouts, de distribution d'eau, de gaz d'électricité, de téléphone. Ces équipements sont en principe à la charge des collectivités locales, financés par les impôts locaux. Pour beaucoup de collectivités, la priorité est allée à l'équipement de zones d'activités, car (certains diront à juste titre) il valait mieux attirer des emplois avant une population nouvelle. On se trouve donc en face d'un stock pléthorique de terrains industriels, pour la plupart en partie vacants. À l'inverse, on manque partout de terrains résidentiels. Ceux qui sont équipés et constructibles selon les règles d'urbanisme sont devenus trop rares, entraînant des rentes de situation pour les propriétaires fonciers qui en bénéficient. Devant la croissance régulière des prix de terrains, ils ont tout intérêt à les conserver le plus longtemps possible, avec pour effet d'en augmenter la rareté et donc la valeur sur un marché entièrement libre.

Il y a là des effets d'enrichissement sans cause sur lesquels les pouvoirs publics restent aveugles.

Cependant, la situation du milieu rural et des petites villes est très différente de celle des grandes villes et a fortiori de la région parisienne, et la répartition des classes sociales sur le territoire français n'est plus la même qu'au début du XXIème siècle.

La structure de la société française évolue

On appuira cette constatation sur l'étude de Christophe Guilluy[1]. Selon lui, les chiffres collectés par l'INSEE, (dont on a fait état ci-dessus) correspondent à une vision périmée de la répartition des Français sur le territoire : «[La carte des aires urbaines] *de l'INSEE contribue par exemple à imposer une perception essentiellement "urbaine et économique" des territoires. Celle d'une société économiquement dynamique et qui in fine permet l'intégration de tous les territoires.*»[1]

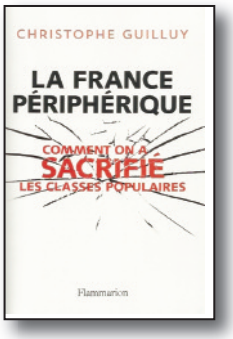

Cette vision de la société française matérialisée par la carte des aires urbaines définies par l'INSEE masque la disparition des classes moyenne et populaire : «*Centrée sur les espaces qui réussissent économiquement et sur les populations qui sont les véritables gagnants de la mondialisation, cette carte présente un inconvénient majeur : elle rend de fait invisible l'essentiel des classes populaires et occulte les effets sociaux et spatiaux de la mondialisatio.*»[1]

Le fait de classer l'ensemble de la population Française, (95%), dans la catégorie "sous influence urbaine" masque la profonde différence qui s'observe entre les grandes métropoles et l'ensemble des petites villes et territoires ruraux. Les premières concentrent la quasi totalité des emplois qui ont profité de la mondialisation, alors que le second vit encore sur les vieilles structures artisanales et industrielles qui en sont les principales victimes.

Se superpose à cette fracture sociale, celle qui existe, à l'intérieur des métropoles dynamiques, entre les groupes sociaux implantés depuis longtemps et la population immigrée. Selon Christophe Galluy, l'échec apparent des Zones Urbaines Sensibles (ZUS), dont l'image emblématique est "le 93", ne traduit pas le rôle majeur qu'elles ont pris dans l'intégration des immigrés. En Ile de France, 64% des habitants de ces zones sont d'origine immigrée, et si elles souffrent d'un taux de chômage élevé, elles procurent aussi des possibilités d'intégration dans le système de production mondialisé, possibilités que l'on ne retrouve pas dans la France des petites villes. En témoigne le taux de mobilité très élevé dans les ZUS : 61% qui en font les territoires les plus mobiles de France[2].

Mais cet éclatement de la société française est porteur, à la fois, d'un grand danger de conflit intérieur, mais peut être aussi d'un sursaut de refondation d'un système politique périmé. Comme le dit C. Galluy : «*Sans une implosion du système de représentation politique traditionnel et la création ou le renforcement d'institutions (comme les départements) susceptibles de représenter cette France populaire, le morcellement et l'éclatement de la société française paraissent inéluctable.*[1]»

Une autre politique du logement est-elle possible ?

Si les disfonctionnements du système de production du logement sont assez évidents, ils ont été le plus souvent considérés comme l'effet d'une mauvaise conception urbaine. Dans ces conditions, c'est en agissant sur la production de logements et d'équipements que l'on en réduirait l'impact. C'est oublier un peu vite que la ville est avant tout le reflet d'une société et que si disfonctionnements il y a, ils sont la conséquence d'une destruction des relations sociales traditionnelles. C'est donc à ce niveau qu'il faut intervenir et les dégradations de nos villes sont avant tout la conséquence des inégalités croissantes et de la fièvre consumériste qui imprègnent toutes nos extensions urbaines.

À ces dégradations, les politiques de la ville, depuis des décennies, n'ont guère eu de ●●●

réponses, sauf des réponses simplistes : l'extension du logement social et la recherche naïve d'une mixité destinée à camoufler le morcellement trop réél de la société entre les pauvres et les riches.

Le logement social : remède ou alibi ?

Probablement nécessaire dans le contexte actuel, le logement social traduit l'acceptation implicite des inégalités sociales ; ce n'est qu'un alibi pour rendre moins scandaleuses les difficultés de logement des plus pauvres, sans avoir à toucher aux sources de disparités économiques qui conviennent aux plus aisés.

Mais peut-on accepter qu'une société soit coupée en deux, d'un côté ceux qui peuvent choisir leur lieu d'habitat, la forme qu'ils veulent lui donner, leur manière d'habiter, et de l'autre ceux à qui l'on "attribue" un logement, sans qu'ils puissent exprimer leurs désirs pour le modifier, choisir son voisinage, en changer facilement ? Le logement social s'attaque aux effets, sans s'intéresser aux causes, à savoir la pénurie de logements.

La loi DALO, sur le droit au logement opposable, est un autre exemple de bonnes intentions qui ne peuvent être efficacement satisfaites. Elle ne peut s'appliquer qu'à la condition de pouvoir réquisitionner les logements vacants, ce qui se heurte à de nombreuses difficultés : les recenser et les situer, les financer sans entrer en conflit avec le droit de propriété, les rendre habitables et les entretenir… Dans la pratique, l'application de la loi n'est pas très courante, d'autant que les logements vacants, même si leur nombre est en apparence significatif, ne sont pas souvent situés là où les besoins existent. Là encore, le fait qu'il s'agisse de logements attribués et non choisis entérine une discrimination entre ceux qui ont la liberté d'habiter là où ils veulent et ceux qui ne l'ont pas.

Alors, faut-il supprimer le logement social ? Dans l'immédiat, c'est évidemment impossible. Comme il serait inhumain de supprimer la morphine à un cancéreux, celle-ci n'ayant jamais constitué un remède au cancer, tout au plus un moyen de le supporter un peu moins mal. Le logement social est un pis aller dont on ne peut se dispenser, mais ce serait une faute de le considérer comme un remède suffisant aux disparités de la société.

La recherche de la mixité

Pour beaucoup, la ségrégation spatiale que l'on observe en matière de logement est aussi une affaire de conception urbaine, et non la conséquence des inégalités sociales. Il serait alors judicieux d'imposer une cohabitation entre les riches et les pauvres, et de traduire cette volonté par un quota de logements sociaux minimum, à construire indifféremment dans toutes les communes de France.

S'il est vrai, et moralement peu acceptable, que les plus aisés ne cohabitent pas volontiers avec les pauvres, l'inverse peut être aussi tout à fait vrai. De toute manière, un quota en pourcentage de logement n'a guère de sens, si on ne tient compte ni de la densité déjà construire des communes, ni de l'existence ou non de disponibilités de terrains libres. Si l'on parvient, tant bien que mal, à faire respecter ces quotas, reste la difficulté d'attribuer ces logements sociaux, la plupart du temps en quantité très inférieure à la demande, au moins dans les communes les plus favorisées. Car quand un bien est rare, et le logement à un prix acceptable pour tous l'est, il n'y a dans un système de marché tel que nous le connaissons que trois manières de l'attribuer : par le prix, au bénéfice des plus riches, et ce ne peut être le rôle des logements sociaux ; par des règles d'attribution plus ou moins transparentes qui favorisent le "copinage" ; ou enfin par le tirage au sort. Aucune de ces trois méthodes n'est véritablement satisfaisante.

Sur la mixité, C.Galluy apporte un éclairage assez proche : «*Cela fait maintenant vingt ans que toutes les politiques publiques territoriales, de la ville et du logement, ont intégré un objectif de mixité dit " social" (en réalité "ethnique"). Vingt ans aussi que les pratiques d'évitement scolaire et résidentiel se renforcent dans tous les milieux. Tout se passe comme si l'injonction de mixité venue d'en haut n'avait aucune prise sur le réel… Si les couches supérieures pratiquent depuis toujours un entre-soi plus ou moins assumé, cette volonté de faire société dans la similitude est singulièrement refusée aux catégories populaires.*»[1]

Les interventions possibles

Si donc la mixité comme le droit au logement opposable sont des objectifs à la fois discutables et peu réalistes, l'action des pouvoirs publics sur la construction de logements fait partie des politiques nécessaires, pourvu qu'elle s'accompagne d'une action déterminée sur la répartition des richesses et sur la lutte contre les iinégalités

Tout d'abord, se persuader que rien ne pourra s'améliorer si on ne résout pas la pénurie. Il faut pour cela qu'un secteur public efficace, décentralisé, prenne le relais de la promotion privée qui est motivée uniquement sur la recherche du profit. Profit largement alimenté par la persistance de la pénurie.

Il faut ensuite que les collectivités reprennent leur responsabilité dans la création de terrains urbains, car on a bien vu que le prix des logements était très majoré par l'absence de terrains équipés. Ce qui ne signifie nullement qu'il faudrait étendre les périmètres urbains, comme l'ont fait, pendant des décennies, les lotisseurs et constructeurs privés, mais, au contraire, en récupérant petit à petit les quartiers de trop faible

densité, pour reconstruire la ville sur elle-même dans des conditions économiques et écologiques plus satisfaisantes. Cette récupération des pouvoirs publics sur les terrrains urbains pourrait être assurée en utilisant les procédures qui existent : droit de préemption urbain, expropriation, création d'associations foncières ubaines. Elles limitent en partie le droit de propriété, mais celui-ci est devenu abusif lorsqu'il permet un enrichissement sans cause, incompatible avec une société qui a mis l'égalité en exergue dans sa devise républicaine.

Les établissements habilités à construire des logements sociaux financés par l'État pourraient alors être remplacés par un secteur public de construction de logements, comme ce fut en partie le cas dans les années qui ont suivi la reconstruction et la grande vague de dépopulation rurale. Ces réalisations publiques ont été menées en grande partie par des société d'économie mixte, fonctionnant avec des crédits de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Les logements ainsi réalisés complèteraient, dans un premier temps, le marché immobilier traditionnel, qui pourrait être assaini grâce à la concurrence avec un secteur public contrôlé par le pouvoir politique. Mais, contrairement aux logements sociaux construits aujourd'hui, ils pourraient être acquis ou loués sans condition de ressource. Car ce sont ces conditions qui entretiennent aussi en partie la ségrégation.

Le libre choix de s'établir dans un logement, même classé comme "social", serait ainsi assuré pour tous. Dans la mesure où la pénurie serait résorbée, rien ne devrait interdire à n'importe qui, même à des habitants socialement favorisés, d'habiter au moindre coût s'ils le désirent. On détruirait ainsi le caractère un peu dégradant de ne pouvoir résider que dans un logement classé comme "social", ce qui traduit implicitement un faible niveau de revenu. Je fais abstraction de certains logements dit "sociaux" situés dans les quartiers aisés des grandes villes, souvent habités par des locataires favorisés qui ne répondent plus depuis longtemps aux critères de revenus théoriquement nécessaires

Si on parvient à résorber la pénurie, ce qui demandera plusieurs années, on pourra alors abandonner progressivement le complexe et peu efficace système de construction d'un parc social tel que nous le connaissons actuellement, et le droit au logement opposable n'aura plus de raison d'être.

Mais l'habitat n'est pas le seul composant de la manière de vivre. La qualité urbaine est avant tout dépendante de celle des espaces publics, des possibilités de déplacement, de la proximité des emplois et de l'importance des équipements multiples dont nous avons l'usage. Or tous les quartiers urbains ne sont pas équivalents dans tous ces domaines. Il nous faudra reconquérir la ville, non pas pour que toutes les parties de villes soient identiques, car le respect des différences est nécessaire dans la mesure où chaque lieu doit posséder son identité. C'est à cette condition que la ville redeviendra lisible. À condition aussi qu'aucun des secteurs qui la composent ne soit déshérité, comme le sont actuellement la majorité des quartiers périphériques des villes, même des plus petites. Tout simplement parce que ces quartiers n'abritent que très marginalement les classes sociales les plus favorisées.

Une telle mutation est indispensable. Elle l'est d'autant plus que la crise énergétique et écologique est déjà là et que la transition devra s'appliquer à toutes les composantes du mode de vie urbain : les déplacements, le chauffage, la répartition des fluides, la gestion des déchets. Des expériences existent déjà, même en France, qui n'est cependant pas le pays le plus en avance dans ce domaine. Elles méritent d'être approfondies, généralisées et pourraient constituer la base sur laquelle devrait reposer une refondation urbaine, à la fois innovatrice et respectueuse d'un environnement menacé.

Mais rien ne sera possible pour améliorer nos villes si la répartition des revenus en France laisse perdurer des inégalités croissantes, car quoique l'on fasse, la ville les traduira.

La première des conditions serait donc de modifier du tout au tout le mode de partage des richesses. Salaire d'existence, économie distributive, des formules existent, encore faudrait-il que l'opinion publique, le système médiatique et les pouvoirs politiques veuillent bien les prendre en considération.

MICHEL BERGER

Références :

Publications de l'INSEE, en particulier :

- *Tableaux de l'économie française*, édition 2015
- *Le parc locatif des bailleurs sociaux. Chiffres et statistiques* N° 586, déc 2014
- *Les conditions d'occupation des logements en France. Chiffres et statistiques* N° 556, sept 2014.
- *La part du logement dans le budget des ménages en 2010*. INSEE première N° 1395, mars 2012

1. Christophe Guilluy, *La France Périphérique-Comment on a sacrifié les classes populaires*, Ed. Flammarion, (nov 2014).

Les chiffres cités par Christophe Galluy sont issus du rapport de 2005 proposé par l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles.

2. R. Bigot et S. Hoibian, *Consommation et Mode de vie*, CREDOC N° 226 (fév. 2010).

C'est la mine inépuisable d'internet que GUY EVRARD a explorée pour se faire l'opinion très personnelle qu'il expose ci-dessous ; ce texte appelle des réponses, elles trouveront leur place dans les prochains numéros de La Grande Relève.

Socialisme distributif : quoi de neuf ?

Dans son expression, *l'économie distributive* a éclipsé *le socialisme distributif* des débuts. La politique aurait-elle définitivement rendu les armes devant l'économie ? Non, bien sûr, pas à *la Grande Relève*. C'est que les mots *socialisme* et *communisme* sont devenus presque tabous. Pourtant, il arrive que de nouveaux venus à la rédaction fassent remarquer, après que Marie-Louise Duboin leur ait exposé les fondements de l'économie distributive, qu'il s'agit *«d'idées communistes»*. Il est vrai aussi que le mot *socialisme* prête aujourd'hui à confusion, tant les partis socialistes ou sociaux-démocrates européens, lorsqu'ils accèdent au pouvoir, conduisent une politique libérale proche de celle de la droite[1], si bien que cette dernière, en France, n'hésite plus à se référer à Jean Jaurès !

Alors, n'est-il pas temps de retrouver le sens de ces mots qui ont porté tant d'espérances ? Est-il si judicieux de récuser l'analyse marxiste plutôt que d'y rechercher les outils utiles à la compréhension de notre époque, comme le font à nouveau de nombreux chercheurs ?

Essayons donc de retrouver ce que l'on oublie du socialisme quand on évoque une société distributive. En insistant d'abord pour que l'économie reste soumise au débat politique et non l'inverse.

La grande relève des hommes par la machine (puis par la science)

Cette belle idée humaniste, émancipatrice, énoncée naguère par Jacques Duboin[2] mais qui ne figure plus au fronton de la GR, résume la confiance accordée alors au progrès des sciences et des techniques. Plongeant ses racines au siècle des Lumières, elle imprégna aussi en France les mouvements socialiste (Jean Jaurès...) et anarchiste (le géographe Elisée Reclus...), dès la seconde moitié du 19ème siècle. Ce qui n'empêcha pas Elisée Reclus d'exprimer déjà ses craintes des dégâts infligés à notre planète par l'industrialisation[3,4].

Depuis, l'accaparement des fruits de la recherche scientifique au service de techno sciences, notamment à la faveur des deux guerres mondiales, d'abord par le capitalisme, puis par l'URSS, et dans leur dangereuse concurrence au cours de *la guerre froide*, a conduit au productivisme ravageur, à la prédation incontrôlée des ressources de la Terre et à la dégradation généralisée de notre environnement. Aujourd'hui, le libéralisme tente de nous convaincre *«de ré-enchanter le risque»*[5], devenu marchandise, de ne pas douter des capacités de résilience de la planète[6], jusqu'à suggérer de confier aux apprentis sorciers de la géo-ingénierie le soin de corriger les effets de nos débordements[7], dont les conséquences climatiques s'annoncent d'ampleur géophysique. Le prix Nobel de chimie Paul Crutzen[8], qui proposa la reconnaissance d'une nouvelle ère géologique, l'*Anthropocène*[9], se résoudrait à une telle intervention dont le dernier rapport du GIEC[10] pointe à la fois l'illusion et les inconnues.

La belle idée s'est trouvée ainsi anéantie et la faire renaître est devenu une dimension majeure de la lutte contre le capitalisme, contre une certaine stratégie économique de la Chine et dans les processus de développement des pays pauvres à la condition que ces derniers se soustraient au néocolonialisme et à la tutelle de la troïka (FMI, Banque mondiale et OMC). Cette analyse est partagée par des citoyens de bon sens engagés pour l'avènement d'une société plus juste et plus humaine, sur une Terre préservée enfin de l'anthropocentrisme et de la démesure d'une science trop sûre d'elle-même[11] lorsqu'elle est phagocytée par le néolibéralisme, jusqu'à ses projets *d'homme augmenté*[12, 13]. Le sujet qui préoccupait Jacques Duboin, toujours pertinent, s'est néanmoins complexifié et plus encore depuis André Gorz[14]. L'écologie politique contribue à la réflexion.

Une société socialiste ?

Ne cherchons pas à retenir une définition dogmatique ni même historique de la société socialiste. Sans doute le rêve s'est-il modernisé, enrichi, instruit par l'expérience. Mais il tire toujours sa force d'avoir perpétuellement à inventer les voies de l'émancipation collective. En s'appuyant sur une forme d'organisation de la société qui privilégie la coopération à l'individualisme, l'émulation à la concurrence, qui revendique la mise en commun des grands moyens de production et d'échange, ainsi que les ressources financières qui permettent d'assurer leur développement. Il en résultera un cadre de vie mieux partagé, où la propriété privée des richesses par une minorité cèdera le pas à la liberté d'usage pour tous. Libérant les énergies pour enrichir l'*être* plutôt que l'*avoir*, selon une formule d'aujourd'hui.

Le pouvoir politique autant que la gestion économique devront s'organiser suivant cette même vision. Ce que n'ont pas su faire jusqu'ici, sauf à de rares moments de notre histoire (lors de la Commune de Paris par exemple), les forces politiques se réclamant d'idées socialistes. Ainsi, lorsqu'à l'Est, confrontées à l'adversaire historique (les survivances d'un ancien régime, la barbarie nazie, puis le capitalisme impérialiste et militarisé occidental), elles ont abouti au régime de Staline plutôt que de s'appuyer sur un pouvoir démocratique largement partagé. Nous savons bien que l'aspiration citoyenne est maintenant d'aller vers davantage de démocratie participative et délibérative, d'en finir avec les carrières politiques, par un renouvellement majeur de nos institutions. De même dans les entreprises, où la propriété sociale des moyens de production doit permettre de redistribuer les pouvoirs de décision, la citoyenneté ne s'arrêtant plus à la porte des lieux de travail. L'autogestion a d'ailleurs été un mot d'ordre vivace en 1968.

Cette vision du socialisme est développée par la GR au fil des articles. Au chapitre essentiel des libertés, il s'agit dans tous les cas de rechercher un équilibre, toujours subtil, entre l'intérêt général et la liberté individuelle, qui ne soumet pas celle-ci, dans de larges secteurs de la vie sociale, au pouvoir de la majorité, selon des droits constitutionnels sans doute à repréciser.

Si certains imaginent la disparition de l'Etat dans une vision internationaliste lointaine, il semble plus urgent, dans la lutte contre le capitalisme et pour une démocratie revivifiée, de remettre l'Etat au service de l'intérêt général et non pas des intérêts marchands, au prétexte de défendre l'emploi. Si de grands problèmes de notre époque, tels que le réchauffement climatique ou la financiarisation de l'économie ne peuvent effectivement trouver de solution sans concertation internationale, on voit bien qu'une gouvernance à l'échelle de l'Europe ou à l'échelle planétaire ne vise en réalité, dans la mondialisation économique actuelle, qu'à éloigner les peuples des centres de décision, à réduire les avancées sociales les plus favorables et à rendre plus difficile la montée des luttes populaires. Alors que le pouvoir exécutif est attribué à des organismes experts serviles aux grands intérêts financiers, sans même plus d'apparence démocratique.

La formule *«du local au global»* suscite au contraire les initiatives entre citoyens qui se reconnaissent, partagent langue et culture, mais aussi des différences enrichissantes qu'encadre la république laïque. Ces hommes et ces femmes peuvent mettre en commun leurs ressources et interpeler les gens d'un pouvoir plus proche, dans une forme de démocratie encore à leur portée pour la réinventer. Abordant ainsi sur des bases plus solides les nécessaires avancées vers le global. Aller vers un authentique internationalisme, c'est d'abord mettre fin à la mondialisation financière qui prévaut aujourd'hui. Frédéric Lordon[15] et Régis Debray[16] reviennent sur les arguments, la philosophie et les promesses d'un horizon avec des frontières à hauteur d'homme. Ce qui n'a rien à voir avec un quelconque nationalisme frileux, égoïste ou potentiellement agressif.

Certes, l'utopie communiste est internationaliste, au bout du socialisme. Mais tout reste à faire ! C'est bien ce que laisse entendre cette évocation du *Monde diplomatique*[17] parlant du film *Kommunisten* de Jean-Marie Straub : *«Qu'est-ce que l'utopie communiste ? Une exigence, faite de respect envers les humiliés et leurs révoltes, de connaissance de l'histoire des rapports de classe, et du grand rêve d'une cité harmonieuse (..).* Comme dit André Malraux, cité dans l'introduction, *il y a encore autant de forces en lui que de menaces autour de lui».* Elle peut donner envie de relire le roman de Nicolas Ostrovsky[18], *Et l'acier fut trempé*, situé dans le cours de la révolution soviétique. Et dans lequel une courte préface consacrée à son auteur, écrite par Romain Rolland en 1945, lui fait dire : *«Dans notre pays, même la nuit noire peut devenir un matin éclatant de soleil»* !

Revenu social et monnaie distributive

Ces deux piliers de l'économie *distributive*[19,20] ne se conçoivent *a priori* que dans un cadre non capitaliste. A ne pas confondre avec une économie *redistributive*. La première fixe les règles d'une mise à disposition, aussi équitable que possible, des richesses disponibles dans une communauté donnée. La seconde tente de corriger, par exemple via l'impôt et les prestations ●●●

sociales, une répartition inéquitable au départ de ces richesses. La première se réfère à une société de type socialiste, sinon aboutie (communiste), du moins dont les bases d'égalité sont déjà clairement établies, et selon que l'état d'abondance est atteint ou non. La seconde admet une inégalité de principe dans le partage des richesses, comme moteur de la société, telle qu'on la rencontre dans l'économie libérale. Les partis socialistes actuels (en dépit de leur dénomination) ou socio-démocrates furent des acteurs de l'économie redistributive, sous la pression des luttes politiques et sociales. Ils ne sont plus que les gestionnaires des exigences libérales. Dans l'esprit, la *distribution* privilégiera un droit d'usage, la *redistribution* défend un droit de propriété. Une interrogation majeure pointe : dans quelle mesure et à quelles échelles ces deux économies peuvent-elles cohabiter ? De la réponse à cette question dépend la stratégie envisageable pour tenter des expériences d'économie distributive, en sachant bien qu'une éventuelle concurrence entre les deux modèles de société risque d'être conflictuelle.

Le revenu social[21,22], en économie distributive, doit assurer les moyens d'une existence *normale,* dans une organisation socio-économique qui s'appuiera sur des services publics largement développés. On sait bien qu'en économie capitaliste, un tel revenu ne sera jamais envisagé que comme un revenu de survie, destiné à assurer la paix sociale et remplaçant toutes les aides existantes, dans un système qui aura privatisé un maximum de services publics. Les notions de travail et de salaire doivent être discutées sur ces bases. Substituer l'idée d'une activité choisie à celle d'un travail, considéré souvent comme aliénant, est un objectif de l'économie distributive, en conservant une obligation de *service civique* pour les travaux plus ingrats qui n'auront pu être automatisés et ne trouvant pas de volontaires. Dans ce contexte, le revenu social remplacera à terme totalement le salariat, celui-ci étant considéré par certains tout juste comme un esclavage rémunéré. Cette vision *finaliste* oublie cependant que le travail et le salariat ont été les liens unificateurs de la classe ouvrière, concentrée dans les fabriques puis dans les grandes entreprises, à l'origine des luttes sociales les plus vigoureuses, dans une volonté émancipatrice, d'où ont germé les idées socialistes et l'utopie communiste. Une vision distributrice qui effacerait cette référence sociale historique, au lieu de s'appuyer sur elle, alors que notre pays se désindustrialise et précarise les emplois, réduit une à une les conquêtes du CNR (Conseil national de la résistance) en 1945, ne nous conduirait-elle pas plutôt vers l'imaginaire de George Orwell[23,24]? Tant que le capitalisme subsiste, pour Bernard Friot[25] *«Le salariat, c'est la classe révolutionnaire en train de se construire»*! Jean Gadrey[26] nous explique qu'il est difficile d'évaluer le poids véritable des transactions financières par rapport à celui de l'économie réelle, le premier étant assurément nettement supérieur et rapidement croissant toutes ces dernières années. L'argent *marchandise*, par des mécanismes spéculatifs plus ou moins sophistiqués, vient ainsi alimenter la bulle du capitalisme financiarisé, aujourd'hui au cœur d'un pouvoir économique qui nous mène vers la catastrophe écologique et sociale, peut-être finale pour l'humanité. Il est sans doute également difficile d'évaluer quelle part du travail humain est en même temps confisquée, au-delà de la répartition de la valeur ajoutée dans l'économie réelle entre travail et capital, moins favorable au travail depuis les années 1980.

Pour en finir avec cette mécanique infernale, l'autre pilier de l'économie distributive s'appuie sur un dispositif monétaire simple dans son principe, enlevant tout caractère de marchandise à l'argent et donc interdisant tout mécanisme spéculatif. Schématiquement, la création monétaire est assurée par un organisme bancaire public décentralisé autant que de besoin, en fonction de programmes de fabrication décidés et planifiés démocratiquement. La monnaie émise correspond exactement à la valeur des équipements, biens et produits à réaliser. Elle est distribuée aux particuliers dans le revenu social et aux collectifs en fonction de leurs projets programmés dans le plan. Elle est ensuite détruite au fur et à mesure de la réalisation ou de l'acquisition de ces équipements, biens et produits. Monnaie éphémère, sa thésaurisation avec intérêt est rendue impossible. Un tel mécanisme assure en même temps une gestion comptable des richesses et des ressources, permettant de cerner les prix autrement que par les "équilibres" de marché, évitant les gaspillages, notamment des ressources naturelles.

Economie de la demande, qui doit répondre aux besoins des citoyens plutôt que de solliciter les consommateurs, elle rappelle, dans sa simplicité, l'organisation des *soviets*, même si l'attribution monétaire dans ces derniers était probablement plus rustique, dans des circonstances historiques et culturelles totalement différentes, et sans les outils numériques d'aujourd'hui. Subsistent néanmoins des interrogations. Mis en place dans un périmètre donné, comment l'écosystème distributif communique-t-il avec un environnement qui reste acquis au capitalisme ? Sa monnaie, comme une monnaie locale, non échangeable à l'extérieur, oblige à revenir au troc, d'où la com-

plexité d'estimation de la valeur des objets échangés, à laquelle se heurtait déjà le commerce avec les *Pays de l'Est*. Les fluctuations monétaires externes continuent d'avoir des répercussions internes. Simple pour les achats courants entrant dans le revenu social, comment procéder aux achats plus conséquents si l'épargne et le crédit ont disparu ? Pourquoi ne pas imaginer plutôt des taux d'intérêt maintenant strictement le pouvoir d'achat de la monnaie ? Pourquoi serait-il plus difficile d'empêcher tout simplement la spéculation, puisque de toute façon une forme de coercition sera inévitable ? Etc.

Quel avenir pour les idées de l'économie distributive ?

L'économie distributive se réfère donc, au moins implicitement, au socialisme, voire à l'idéal communiste. Certains ont voulu y reconnaître une voie originale vers de tels objectifs, alliant plus sûrement égalité sociale, démocratie et liberté individuelle, comme le suggère encore la dernière phrase de l'épilogue de l'ouvrage de Marie-Louise Duboin[19], *Les affranchis de l'an 2000*, publié en 1984 : «*Pourrai-je (...) voir la France devenir le berceau du socialisme dans la liberté* [en majuscules dans le texte] *?*».

Bien qu'il soit important de réfléchir aux contours de la société dans laquelle auraient cours les mécanismes économiques invoqués, comme continue de le faire la GR, il reste que la richesse du projet socialiste en général réside dans sa capacité d'invention collective permanente des voies de l'émancipation. On ne peut donc isoler la réflexion de l'action politique et sociale, pour en finir avec le capitalisme et changer la société.

Certes, *la gauche*[1] qui rejette le capitalisme se cherche désespérément et n'est pas à la veille de diriger le pays. S'y fondre serait suicidaire. Au moins serait-il opportun d'engager une nouvelle confrontation des idées. Plusieurs chemins sont envisageables simultanément : intéresser des chercheurs de l'histoire sociale (par exemple à l'EHESS - Ecole des hautes études en sciences sociales), susciter un travail théorique qui confronte les idées de l'économie distributive à la pensée économique hétérodoxe, notamment marxiste, demeurer dans les instances appropriées de mouvements d'éducation populaire, être attentif aux actions unitaires et aux programmes des formations politiques et syndicales qui dénoncent le capitalisme, s'intéresser aux expériences locales de l'économie sociale et solidaire, des *communs*... Tout cela contribuerait à la créativité indispensable lorsqu'enfin, dans notre pays, le temps de nouveaux rapports sociaux sera venu.

Guy EVRARD

Références documentaires :

1. Guy Evrard, *La "gauche" et le capitalisme aujourd'hui en France*
I. Le poids de l'histoire, la *GR* n°1160, p. 9, janvier 2015
II. A la croisée des chemins, la *GR* n°1161, p. 7, février 2015.
2. Jacques Duboin, *La grande relève des hommes par la machine*, éd. Les éditions nouvelles, Paris (1932).
3. Elisée Reclus, *Histoire d'un ruisseau*, 1869, éd. Babel (1995).
4. Elisée Reclus *(De l'action humaine sur la géographie physique*, monographies, 1864), cité par Philippe Pelletier : «*Les travaux de l'homme* et des *peuples*, à mesure qu'ils se sont *développés en intelligence et en liberté*, sont *devenus, par la force de l'association, de véritables agents géologiques* qui *ont transformé de diverses manières la surface des continents, changé l'économie des eaux courantes, modifié les climats eux-mêmes*», dans *La géographie sociale d'Elisée Reclus*, *Le Monde diplomatique*, janvier 2009.
5. Gérald Bronner, *La planète des hommes. Réenchanter le risque*, éd. PUF (2014). Conférence au Musée des arts et métiers, CNAM, Paris, le 4 décembre 2014.
6. Romain Felli et Raphaël Mathevet, *La résilience entre science et politique*, Séminaire interdisciplinaire *Gouverner le vivant*, Paris, le 28 novembre 2014. http://glv.hypotheses.org/a-propos
7. Geneviève Azam, Catherine Bourgain, Clive Hamilton et Pat Mooney, *Manipuler le climat, manipuler la vie, raison et déraison des nouvelles technologies*, conférence-débat organisée par la Fondation sciences citoyennes, Attac, Basta !, Réseau semences paysannes et ETC group, Cité des sciences et de l'industrie, Paris, le 8 octobre 2013.
8. *Paul Crutzen : «Et si l'on manipulait le climat ?»*, entretien avec Sophie Coisne, *La Recherche*, n°399, p. 82, juillet-août 2006.
9. Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'évènement Anthropocène - La Terre, l'histoire et nous*, éd. Seuil (2013).
10. Changements climatiques 2013. Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Résumé à l'intention des décideurs, ch. E.8, dernier point.
11. Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature*, éd. Aubier, Paris (1997) et éd. Flammarion, Champs essais, Introduction pp. 8-9, Paris (2009).
12. Jean-Michel Besnier, *Demain les posthumains - Le futur a-t-il encore besoin de nous ?*, éd. Fayard (2010). Contribution au thème «en perspective» *De l'homme réparé à l'homme augmenté : quelles limites à la science ?*, Les fondamentales, Le forum du CNRS, La Sorbonne, Paris, 15-16/11/2013.
13. François Chatel, *L'heure du choix a sonné - IV. Quel avenir avec le transhumanisme ?*, *GR* 1159, p. 9, décembre 2014.
14. André Gorz, *Ecologica*, éd. Galilée, Paris (2008).
15. Frédéric Lordon, *Leçons de Grèce à l'usage d'un internationalisme imaginaire (et en vue d'un internationalisme réel)*, La pompe à phynance, *Le monde diplomatique*, le 6 avril 2015.
http://blog.mondediplo.net/2015-04-06-Lecons-de-Grece-a-l-*usage*-d-un-internationalisme
16. Régis Debray, *Eloge des frontières*, éd. Gallimard,

(2010).
17. Mehdi Benallal, *Kommunisten*, film de Jean-Marie Straub, *Le Monde diplomatique*, n°733, p. 26, avril 2015.
18. Nicholas Ortovski, *Et l'acier fut trempé*, éd. Les éditeurs français réunis, Paris (1957).
19. Marie-Louise Duboin, *Les Affranchis de l'an 2000*, éd. Syros, Paris (1984)
20. Marie-Louise Duboin, *Mais où va l'argent ?*, éd. du Sextant, Paris (2007).
21. Jean-Claude Loewenstein, *Problématique d'une allocation universelle*, février 2012. http://www.allocationuniverselle.com/doc/Topo_Alloc_Univ_-JCL_definitif.pdf
22. Contributions multiples, *Un revenu pour exister*, Revue *Mouvements*, n° 73, 2013/1, éd. La Découverte. http://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-1.htm
23. George Orwell, *La ferme des animaux* (1945), éd. Champ libre, Paris (1981) et éd. Gallimard, folio (1983).
24. George Orwell, *1984*, éd. Gallimard, folio (1950).
25. Bernard Friot, *«Le salariat, c'est la classe révolutionnaire en train de se construire»*, entretien avec Cécile Rousseau, *L'Humanité*, 14 août 2013.
26. Jean Gadrey, *La finance pèse-t-elle 100 fois plus que l'économie réelle ? 10 fois plus ? Bien moins...*, blog *Alternatives économiques*, 13 septembre 2014. http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey-/2014/09/13/la-finance-pese-t-elle-100-fois-plus-que-l%E2%80%99economie-reelle-10-fois-plus-bien-moins/

COURRIER DES LECTEURS

Un abonné de Floirac, M. B., nous a envoyé les extraits reproduits ci-dessous d'un texte publié par un auteur très connu.
Il le commentait en ces termes : «on dirait du Duboin, mais c'est du…».
C'est du qui ? Aux lecteurs de trouver !
Et ceux qui donneront le nom de l'auteur de ces extraits et le titre de l'œuvre dont ils ont été tirés, n'auront qu'à ajouter le nom d'un tiers pour que nous lui fassions un abonnement d'un an gratuit.

De qui est-ce ?

— *Quel travail terrible !*, dit Chloé.
— *C'est assez bien payé*, dit Nicolas.
Quelques hommes s'étaient arrêtés pour voir passer la voiture. On ne voyait dans leurs yeux qu'une pitié un peu narquoise. Ils étaient larges et forts, ils avaient l'air inaltérable.
— *Ils ne nous aiment pas*, dit Chloé. *Allons-nous-en d'ici.*
— *Ils travaillent*, dit Colin.
— *Ce n'est pas une raison*, dit Chloé
Nicolas accéléra un peu. La voiture filait sur la route craquelée, dans la rumeur des machines et du cuivre en fusion.
— *On va bientôt rejoindre l'ancienne route*, dit Nicolas.
— *Pourquoi sont-ils si méprisants* ? demanda Chloé. *Ce n'est pas tellement bien de travailler.*
— *On leur a dit que c'était bien*, dit Colin. *En général, on trouve ça bien. En fait, personne ne le pense. On le fait par habitude et pour ne pas y penser, justement.*
— *En tout cas, c'est idiot de faire un travail que des machines pourraient faire.*
— *Il faut construire les machines*, dit Colin. *Qui le fera ?*
— *Oh, évidemment*, dit Chloé, *pour faire un œuf, il faut une poule, mais une fois qu'on a la poule, on peut avoir des tas d'œufs. Il vaut donc mieux commencer par la poule.*
— *Il faut savoir*, dit Colin, *qui empêche de faire des machines. C'est le temps qui doit manquer. Les gens perdent leur temps à vivre, alors il ne leur en reste plus pour travailler.*
— *Ce n'est pas le contraire ?* demanda Chloé.
— *Non*, dit Colin. *Si ils avaient le temps de construire des machines, après ils n'auraient plus besoin de rien faire. Ce que je veux dire, c'est qu'ils travaillent au lieu de travailler à construire des machines qui les feraient vivre sans travailler.*
— *C'est compliqué*, estima Chloé.
— *Non*, dit Colin. *C'est très simple. Ça devrait, bien entendu, venir progressivement. Mais on perd tellement de temps à faire des choses qui s'usent.*
— *Mais tu crois qu'ils n'aimeraient pas mieux rester chez eux et embrasser leur femme et aller à la piscine et aux divertissements ?*
— *Non*, dit Colin, *ce n'est pas leur faute. C'est parce qu'on leur a dit : le travail, c'est sacré, c'est bien, c'est beau, c'est ce qui compte avant tout, et seuls les travailleurs ont droit à tout. Seulement on s'arrange pour les faire travailler tout le temps et alors ils ne peuvent pas en profiter.*
— *Mais alors, ils sont bêtes*, dit Chloé.
— *Oui, ils sont bêtes*, dit Colin. *C'est pour ça qu'ils sont d'accord avec ceux qui leur font croire que le travail, c'est ce qu'il y a de mieux. Ça leur évite de réfléchir et de chercher à progresser et à ne plus travailler.*
— *Parlons d'autre chose*, dit Chloé. *C'est épuisant ces sujets-là.*

La Grande Relève est irremplaçable, nous espérons que vous pourrez encore longtemps vous exprimer et la faire vivre. Mon épouse et moi sommes de plus en plus limités par les problèmes de la vieillesse, mais les idées et les valeurs que nous portons restent intactes, et c'est pour essayer de continuer à les transmettre que vous trouverez ci-joint un chèque pour l'abonnement que nous offrons à une de nos petites filles… Àvec nos encouragements et nos félicitations à tous les rédacteurs de cette précieuse lecture…

R.G. Tonnay-Charente.

***

Pour compenser mon retard, j'ai décidé de prendre un exemplaire supplémentaire chaque mois en soutien.
C'est toujours avec plaisir que je reçois La Grande Relève et je crois qu'elle est utile, voire indispensable, pour analyser le monde dans lequel on vit.
Hélas, notre société a tendance à régresser et nos concitoyens se "recoquillent" et hésitent à participer à des débats. J'en ai

plusieurs exemples, notamment lors des campagnes électorales ou les assemblées citoyennes du Front de Gauche sont peu fréquentées par de nouveaux intéressés. Ce sont toujours les mêmes convaincus que l'on retrouve. Il en est de même aux manifestations ! Je pense que l'ensemble des médias (audiovisuels notamment) ont une lourde responsabilité car ils sont complices de ceux qui nous gouvernent et participent ainsi au formatage des citoyens !
Comment donner de l'espoir à ceux qui n'attendent plus rien des politiques et sont prêts à soutenir et voter "Marine" comme si elle allait "sauver" le peuple de France?
Vos rubriques sont force de propositions, mais comment convaincre nos voisins et amis qui trouvent encore, très souvent, que «ce n'est pas le moment» et que «les gens ne sont pas prêts» ? Quelles actions proposez-vous ? Peut-être pourrait-il y avoir une tribune (en plus de celles habituelles) où les abonnés pourraient faire des propositions ou raconter leurs actions qui ont été efficaces ?

P.S., Romainville

.

***

Toujours aussi près de vous, je vous remercie infiniment de votre travail, mais je souffre de ne savoir comme il faudrait faire avancer les idées dans les lieux multiples où les hommes, pourtant qualifiés, semblent chercher à tâtons les solutions aux difficultés, souvent dans les médias, où vous pourriez être là, il me semble.

J. C. Les Clerimois

***

J'espère que la Grèce va tenir bon face à la puissance financière. Je voyais… ce matin le résultat des élections en Espagne: espérons que ce soit le début de quelque chose qui puisse nous faire espérer un changement…

A.P, Enencourt le sec.

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

France, *régime intérieur pour la Poste.* 23	euros.
(soutien : + 14 *euros par an, par exemplaire en plus, chaque mois)*	
DOM 26	euros.
TOM 29	euros.
Régime international, *suivant les zones redéfinies par la Poste au premier janvier 2014 :*	
Zone 1 (Bénélux, Espagne,R-U, Suisse, …) 29	euros.
Zone 2 (autres pays européens) 27	euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis,…) 30	euros.
Zone 4 (Afrique, Amérique du Sud,…) 31	euros.

RÈGLEMENTS :

par chèque bancaire ou postal, établi à l'ordre de
La Grande Relève
et envoyé
88 Bd Carnot
78110 Le Vésinet France
N° de compte à la banque postale 1340239M020
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

La Grande Relève est écrite et mise en pages par des bénévoles et ne vit que grâce à ses abonnés, sans publicités payantes et sans la moindre subvention.
Merci à ses lecteurs qui la font découvrir à leurs proches et les incitent à s'abonner.

La souscription permanente POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE *permet de poursuivre sa publication en modérant son prix et d'en faire le service gratuit à des personnes qui n'ont pas les moyens de payer l'abonnement, mais tiennent à la lire et la diffuser. Y ont contribué ce mois-ci:* J. Mathieu 37 – Mme Colline 47 – S. Bagu 7 - M. Devos 7 – N. Froment 14 – Melle Eckert 37 – Mme Bert 20 - R.Anis 7. Total 176 euros. ***Merci à tous!***

Et merci aux abonnés qui, pour éviter des frais de rappel, observent la date d'échéance de leur abonnement : elle est indiquée sur l'étiquette de l'enveloppe sous laquelle ils reçoivent leur journal.

CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.

Pour cela, il faut que la monnaie actuelle soit remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse plus la "placer" pour "rapporter".

Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui, tout en laissant au consommateur la liberté de ses choix, s'annule quand il l'utilise.

Masse monétaire et production sont ainsi créées et détruites au même rythme : ce sont deux flux permanents qui s'équilibrent. L'intensité de ces flux est définie par les citoyens, qui décidant démocratiquement, à l'échelle appropriée, de ce qui sera produit et dans quelles conditions, et de l'importance relative des parts à faire dans la masse monétaire pour financer la production, pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus), et pour verser à chacun un revenu garanti qui permette à tous de vivre libres.

Les décisions prises n'ayant ainsi plus de retombées financières personnelles, c'est l'intérêt général qui prévaut enfin sur l'intérêt particulier et la démocratie peut devenir réalité.

LECTURES POUR APPROFONDIR :

• **JACQUES DUBOIN**
Extraits choisis dans son œuvre (1 euro).

• **ET SI ON CHANGEAIT ?**
Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (3,8 euros).

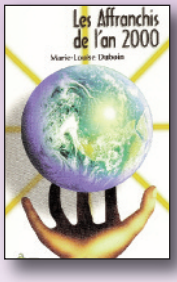

• **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000**
Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive et montre ce qu'elle apporte à la société (13 euros).

• **MAIS OÙ VA L'ARGENT ?**
l'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer. (édition du Sextant, 240 pages,13 euros)

• D'anciens numéros, et un résumé (4 pages) de nos propositions, sont disponibles (1 euro)

• *Épuisés sur papier, des textes et des livres sont téléchargeables sur notre site internet.*

Tous les prix indiqués sont franco de port.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Graphisme des rubriques : Anne-Laure Witschger

Imprimé par la Scop Imprimerie de Ruffié

(certifiée ISO 14001 et labélisée Imprim'Vert et Print Environnement, impression avec encre végétale sur papiers recyclés ou PEFC, sans alcool)

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Téléphone, *seulement le lundi après-midi,* 01 30 71 58 04

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

(Tarifs au dos de cette page)